Le Pelous, journal associatif de Bonnevaux le 16 juillet 2024

17-19 rue de la Mairie

30450 Bonnevaux

 M. Christophe Rivenq, Président Alès Agglo

 2 rue Michelet

 30100 Alès

Monsieur le Président,

Nous, habitants de Bonnevaux, avons appris avec stupéfaction, par un mail de Madame le maire du 9 juillet, la suppression du tri sélectif sur notre Commune ; aucune information d’Alès Agglo sur les raisons, aucun préavis, une surprise totale ! Le prétexte serait, apparemment, la limitation à 19T de la RD320 entre Aujac et le village de Bonnevaux, ne permettant plus aux camions de monter jusqu’au Col du Péras, qui aurait amenés les services d’Alès Agglo à enlever les containers le matin du 9 juillet.

Nous comprenons le problème des limitations de tonnage, si elles sont justifiées, et pouvons le comprendre d’autant mieux que la limitation à 3.5T à partir du village jusqu’à la limite du Département représente un vrai handicap pour de nombreux habitants et nous paraît particulièrement injustifiée.

Nous comprenons également que la collecte des ordures représente un poids important pour les finances d’Alès Agglo, et nous approuvons évidemment toute l’action qui est menée pour promouvoir le tri sélectif, permettant ainsi à réduire la facture ; nous sommes nombreux sur la Commune à jouer le jeu du tri sélectif, et nous nous acquittons de la taxe sur l’enlèvement des ordures ménagères, pas avec plaisir, mais sans la moindre remise en question et avec la conviction de sa nécessité.

Alors nous vivons la disparition des colonnes de tri comme une injustice, une sorte de punition, une de plus, pour habiter à la périphérie, dans le rural profond. La punition de coûter trop cher ? Sommes-nous des citoyens de seconde zone ? A part le passage quotidien du facteur et l’enlèvement des ordures, tous les services publics et les services au public (commerces, médecins et pharmacies etc.) sont à au moins 20km correspondant à une demi-heure de voiture. Faut-il quitter Bonnevaux ? Si votre projet n’est pas de « vider » les petites communes rurales, cette action y ressemble.

Nous, habitants de Bonnevaux, pensons que la suppression du point de collecte au Col du Péras est injustifiée, et nous demandons à ce que les colonnes soient remises en place. Mais aussi, et avant tout, nous demandons à ce qu’on nous parle, à ce qu’on nous informe des problèmes ! Il s’agit de notre vie quotidienne !

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Président, nos meilleures salutations

Anne Dupin, Annette Jost, Delphine Rosin, Nathalie Vidal, Eveline Remund Zinsstag

Copie à :

* Mme Françoise Laurent-Perigot, Présidente du Conseil départemental
* Mme Roseline Boussac, Maire de Bonnevaux
* M. Paul Barraud, responsable agence Midi Libre Alès